



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le lundi 14 février 2011 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	André Lepage,	maire
Monsieur	Patric Frigon,	conseiller
Madame	Isabelle Imbeault,	conseillère
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raymond Lavoie,	conseiller
Madame	Chantal de Verteuil,	conseillère
Monsieur	François Girard,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 30 et vérifie le quorum.

2011-02-019
5470

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que le point "Affaires nouvelles" demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2011-02-020
5470

ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, d'accepter tel quel le procès-verbal de la session ordinaire tenue le 17 janvier 2011.

QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

2011-02-021
5470

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapport financier

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 31 janvier 2011.

- Aqeduc

Pointe-aux-Outardes :	3 067 m ³ , moyenne :	99 m ³ /jr
Les Buissons :	17 909 m ³ , moyenne :	578 m ³ /jr
Station de recherche :	12-01-11 au 01-02-11	3,8 m ³
Camping de la Rive :	non disponible	

- Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport sur les pratiques tenues : 11 et 31 janvier 2011.
Incendie : Aucun.
Premiers répondants : Aucun appel.
Formation : Aucune.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



- M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbal : 15-12-2010.

Il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2011-02-022
5471

CORRESPONDANCE:

Reçue:

- * M. Gérard Asselin, député de Manicouagan -11-01-17- demande d'appui concernant la bonification du budget de l'initiative Emploi d'été Canada.
- * Mme Josée Gingras, conseillère spéciale, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire -11-01-28- accusé réception de la résolution concernant la reconduction du programme AccèsLogis sur 5 ans.
- * M. Jean-Pierre Beaumont, directeur général des infrastructures, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire -11-02-02- confirmation que la programmation de travaux présentée par la municipalité de Pointe-aux-Outardes a été acceptée par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Expédiée:

- * M. Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire -11-01-18- envoi de la résolution 2011-01-013 selon laquelle le conseil demande au gouvernement du Québec la reconduction du programme AccèsLogis sur 5 ans à compter du budget 2011-2012 et d'y prévoir la réalisation d'un minimum de 3 000 logements par année.
- * Me Hugo Bussières, notaire, PME Inter notaires Baie-Comeau inc. -10-01-18- envoi de la résolution 2011-01-015 selon laquelle le conseil le mandate pour préparer les actes notariés concernant les acquisitions de terrains pour le déplacement d'un tronçon de la rue Labrie.
- * M. Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire -11-01-18- envoi d'une copie de la politique de gestion contractuelle, qui a été adopté le 13 décembre 2010, visant à assurer une saine concurrence entre les personnes voulant contracter avec la municipalité.

Il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2011-02-023
5471

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 14-02-2011.



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun engagement de crédit.

PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS

2011-02-024
5472

ADOPTION PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 306A-10

Premier projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 155-91 afin de modifier une bande de protection du talus à l'érosion des berges.

ATTENDU QUE

la municipalité de Pointe-aux-Outardes a adopté le 25 mars 1991 le Règlement de zonage numéro 155-91 et que ce règlement est entré en vigueur le 16 août 1991;

ATTENDU QU'

en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil municipal peut modifier son règlement de zonage;

ATTENDU QUE

le ministère de la Sécurité publique a révisé la bande de protection des berges pour les secteurs PTO-4 et PTO-5;

ATTENDU QUE

la carte numéro 306A-10-01 illustrant les bandes de protection des berges fait partie intégrante du présent règlement à toutes fins que de droit;

ATTENDU QU'

un avis de motion a été donné le 13 décembre 2010.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Girard, et résolu à l'unanimité, que le conseil municipal adopte le présent projet de règlement portant le numéro 306A-10, lequel décrète ce qui suit :

ARTICLE 1 **Préambule**

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante à toutes fins que de droit.

ARTICLE 2 **Ajout de la carte des zones à risque d'érosion présentant les nouvelles zones PTO-4A et PTO-5A**

Le Règlement de zonage est modifié par l'ajout, à l'annexe C du règlement de zonage numéro 155-91, d'une nouvelle carte portant le numéro 306A-10-01 et intitulé « Annexe C (suite) - Carte de zonage du risque d'érosion des berges (section rue Labrie) » afin d'assurer la sécurité du publique en y soustrayant les nouvelles zones à risque de glissement de terrain, PTO-4A et PTO-5A, à la construction.

ARTICLE 3 **Modification de l'article 13.6.4.1 portant sur les zones à risque d'érosion afin d'y ajouter deux nouvelles zones**

Le tableau 2, faisant partie de l'article 13.6.4.1 du Règlement de zonage, est abrogé et remplacé, afin d'y ajouter les unités de gestion PTO-4A et PTO-5A, par le tableau suivant :



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

TABLEAU 2

Les zones de protection applicables aux zones à risque d'érosion et de glissement de terrain

UNITÉ DE GESTION	TYPE DE LIGNE DE RÉFÉRENCE	ZONE DE PROTECTION	
		Distance vers le cours d'eau	Distance vers l'intérieur des terres
BSL-1	Haut de falaise	Tout l'espace en bas de la ligne de haut de falaise jusqu'au cours d'eau	60 m
BSL-2	Haut de falaise	Tout l'espace en bas de la ligne de haut de falaise jusqu'au cours d'eau	65 m
BSL-8	Haut de falaise	Tout l'espace en bas de la ligne de haut de falaise jusqu'au cours d'eau	70 m
PTO-4A	Haut de falaise	Tout l'espace en bas de la ligne de haut de falaise jusqu'au cours d'eau	Tel que visible sur la carte de l'annexe C
PTO-5A	Haut de falaise	Tout l'espace en bas de la ligne de haut de falaise jusqu'au cours d'eau	Tel que visible sur la carte de l'annexe C

ARTICLE 4 Entrée en vigueur

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

2011-02-025
5473

ÉCOLE SECONDAIRE SERGE-BOUCHARD – GALA MÉRITAS 2011

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, de faire un don de 100 \$ au « Gala Méritas » de l'école secondaire Serge-Bouchard tout en ayant trois (3) critères possibles dans l'ordre de priorité pour l'élève qui sera récipiendaire, soit :

- être résident de la municipalité de Pointe-aux-Outardes;
- amélioration significative au plan académique;
- qui s'implique dans le milieu scolaire.

2011-02-026
5474

PARTICIPATION FINANCIÈRE 2011 – TRANSPORT ADAPTÉ

Il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, de confirmer la participation financière de la municipalité de Pointe-aux-Outardes pour le Transport adapté aux personnes handicapées pour l'année 2011, avec la ville de Baie-Comeau.



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

**BONIFICATION DU BUDGET DE L'INITIATIVE EMPLOI D'ÉTÉ
CANADA**

CONSIDÉRANT l'augmentation du salaire horaire minimum et du coût de la vie ;

CONSIDÉRANT les besoins croissants des organismes;

CONSIDÉRANT l'importance pour les jeunes d'acquérir des expériences de travail significatives.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, que le village de Pointe-aux-Outardes demande que l'enveloppe budgétaire de l'initiative Emploi d'été Canada soit indexée au coût de la vie et au niveau du salaire minimum, en prenant 2006 comme année de référence, et qu'en conséquence, une enveloppe budgétaire de 123,5 millions de dollars par année soit octroyée à cette initiative dans le prochain budget fédéral.

2011-02-028
5474

EMPLOI D'ÉTÉ CANADA

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes désire engager des étudiants pour l'été 2011.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. André Lepage, maire, et Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer tous les documents concernant les demandes pour le programme « Emploi d'Été Canada 2011 ».

2011-02-029
5474

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011 – RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES MANICOUAGAN**

Il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, d'accepter les prévisions budgétaires 2011 de la Régie de gestion des matières résiduelles Manicouagan. La contribution de la municipalité de Pointe-aux-Outardes pour l'année 2011 est de 64 207,97 \$.

2011-02-030
5474

INSCRIPTION – PROGRAMME D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

CONSIDÉRANT l'offre reçue, de Réseau environnement, concernant le Programme d'économie d'eau potable ;

CONSIDÉRANT QUE le programme consiste à sensibiliser les citoyens lors de la période estivale, à l'importance de l'eau et les amener ainsi à passer à l'action et à multiplier les gestes concrets d'économie d'eau potable.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes s'inscrive au Programme d'économie d'eau potable au coût de 420 \$, plus taxes, ce qui inclut :

- la visite d'un agent de sensibilisation dans notre municipalité,
- des outils de promotion (dépliants, affiches, site Internet, etc.),
- une campagne médiatique,
- l'opportunité de participer à la Journée Compte-gouttes.



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

2011-02-031
5475

**PROTOCOLE D'ENTENTE – FOURRIÈRE MUNICIPALE LE
CHAPITOU**

CONSIDÉRANT le projet d'entente avec la fourrière municipale Le Chapitou.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer, tel que déposé, le protocole d'entente avec la fourrière municipale Le Chapitou.

2011-02-032
5475

RÉAMÉNAGEMENT – CENTRE DES LOISIRS

CONSIDÉRANT l'offre de service de M. Éric Lirette, architecte, pour la préparation des plans de la phase 1, concernant le réaménagement du Centre des loisirs de Pointe-aux-Outardes;

CONSIDÉRANT QUE les devis de soumissions seront préparés pour le bureau de surveillant, le local FADOQ et la cuisine.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de mandater M. Éric Lirette, architecte, pour :

- La préparation des plans de la phase 1 pour le réaménagement du Centre des loisirs de Pointe-aux-Outardes;
- Les devis pour soumission pour le bureau de surveillant, le local FADOQ et la cuisine,

Et ce, au coût de 13 118,05 \$, plus taxes.

Il est également résolu de prendre le coût dans le surplus accumulé.

2011-02-033
5475

MISE À JOUR ANTIVIRUS – SYSTÈME INFORMATIQUE

CONSIDÉRANT QUE l'antivirus dans le système informatique doit être mis à jour;

CONSIDÉRANT l'offre de PG Govern pour la fourniture et l'installation de 6 antivirus.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, d'accepter l'offre de PG Govern concernant la fourniture et l'installation de 6 mises à jour antivirus pour le système informatique, au coût de 375,95 \$, taxes incluses.

2011-02-034
5475

DONS – ANCIENS ORDINATEURS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Pointe-aux-Outardes a procédé à l'achat de nouveaux ordinateurs;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Pointe-aux-Outardes désire faire un don de 4 ordinateurs suite aux demandes reçues.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, de faire un don des anciens ordinateurs à :

- Garderie - Mme Suzanne Thériault
- Club « Les Skieurs de la Savane »



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

- Club de l'âge d'or de Pointe-aux-Outardes
- Comité provisoire de la coopérative de développement local de PAO

2011-02-035
5476

FORMATION WEB – GESTION CONTRACTUELLE AVEC L'OUTIL DU SEAO

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à s'inscrire à la conférence Web sur la gestion contractuelle avec l'outil SEAO, qui aura lieu le 30 mars 2011, au coût de 35 \$, plus taxes.

AFFAIRES NOUVELLES

2011-02-036
5476

APPEL D'OFFRES 2011-01 – ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL STABILISATION DES BERGES

CONSIDÉRANT QUE

la municipalité de Pointe-aux-Outardes désire aller en appel d'offre public pour la préparation d'une étude d'impact environnemental pour la réalisation de travaux de stabilisation le long des berges du fleuve St-Laurent sur le territoire municipal de Pointe-aux-Outardes;

CONSIDÉRANT QUE

l'ouverture des soumissions est fixée au 11 mars 2011 à 11h;

CONSIDÉRANT QUE

pour la vérification des soumissions reçues, un comité de sélection de 3 personnes doit être formée ;

CONSIDÉRANT QUE

le conseil municipal doit nommer une personne responsable de l'octroi du contrat, afin de pouvoir fournir les informations administratives et techniques concernant l'appel d'offres aux soumissionnaires potentiels.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Girard, et résolu à l'unanimité, que la municipalité de Pointe-aux-Outardes procède par appel d'offres pour la préparation d'une étude d'impact environnemental pour la réalisation de travaux de stabilisation le long des berges du fleuve St-Laurent sur le territoire municipal de Pointe-aux-Outardes.

Il est également résolu de déléguer à Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, la responsabilité de constituer un comité de sélection de 3 personnes pour la vérification des soumissions qui seront déposées concernant cet appel d'offres.

Il est également résolu que Mme Dania Hovington, soit responsable de l'octroi du contrat.

2011-02-037
5476

FIXER DATE – CONSULTATION PUBLIQUE PROJET DE RÈGLEMENT # 306A-10

Il est proposé par le conseiller François Girard et résolu à l'unanimité de fixer au 14 mars 2011 à 19h00, la consultation publique sur le projet de règlement numéro 306A-10 modifiant une bande de protection du talus sujet à l'érosion des berges.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, de fermer Les Affaires nouvelles.

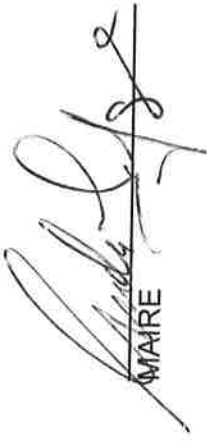
PÉRIODE DE QUESTIONS


M. le maire invite la population à poser des questions.

2011-02-038
5477

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée; il est 20 h 22.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE



